

Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 mars 2013

Le 20 mars 2013 les membres du conseil d'administration et les adhérents de l'association se sont réunis en assemblée générale annuelle au siège social situé au 2 rue Bertrand de Born.

Après démission du CA et du bureau, Thomas Bonometti est élu président de séance et Clotilde Deflassieux secrétaire de séance.

PREMIERE RESOLUTION : Rapport moral de la présidente 2012 Corinne Lajaunie

Le marché ne fonctionne pour l'essentiel qu'avec 3 personnes. Le calendrier, la recherche de musiciens, monter et démonter le barnum, suspendre les guirlandes, tout ça use les énergies, nous avons raté la transition entre adhérent et membre actif. L'association stagne, ce sont toujours les mêmes têtes qui sont au CA

. Il est nécessaire de savoir qui fait quoi, s'ouvrir à d'autres personnes. Le festival n'est porté que par une personne. Instaurer une rencontre mensuelle est un progrès, mais il faut se poser des questions sur notre action et sa conformité aux buts de l'association définis dans les statuts. Pas seulement changer l'image du quartier, mais surtout échange et partage avec tous les habitants.

Un débat s'ensuit ou furent constaté que bien des personnes se conduisaient en simples consommateurs quelque soit les mérites reconnus à l'association. Sur une quarantaine de membres il n'y a que quinze présents, même si les membres des ateliers sont naturellement un peu « périphériques », quoiqu'ils ne remettent pas en cause leur adhésion. L'image d'une association de « bobos » est un risque si nous ne nous ouvrons pas vers d'autres tranches d'âge, d'origine sociale ou d'origine tout court. Les autres associations du quartier ont été prévenues de la tenue de l'AG, mais aucune n'est venue. Certains pensent que les nouveaux croient peut-être qu'il n'y a pas de place pour d'autres projets, d'autres que le festival doit s'ouvrir vers les enfants et les différentes couches de la population. Il est rappelé que le matin du festival à 10 h00 aura lieu un « cours » de couscous.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité. (14 voix)

DEUXIEME RESOLUTION Rapport financier de la trésorière 2012 Marion Recalde

On a doublé les dépenses mais les recettes générées ne suivent pas. Nous sommes de plus en plus tributaires de subventions. Les calendriers sont un fiasco, seulement 52 ont été vendus, sur 150 imprimés, 10 sont encore en dépôt chez les commerçants, mais 48 ont disparu.

Seul l'atelier théâtre est bénéficiaire grâce aux représentations et malgré les investissements réalisés, mais il a été convenu que ses finances étaient autonomes.

La trésorière insiste pour que toutes les pièces justificatives correspondant à des dépenses engagées soient fournies au trésorier. Étant fortement tributaire du financement municipal, il est impératif d'avoir des comptes tenus à jour.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité. (14 voix)

TROISIEME RESOLUTION : Élection du conseil d'administration

Sont candidats :

Thomas Bonometti, Nadia Duvignacq, Barbara Jeannot, Bertrand Blanchard, Clotilde Deflassieux, Zouina Laplace, Catherine Bienaimé, Monique Alba, Guillaume Voeltzel, Lydia Franco, Josette Jacquemart, Nathalie Alba, Corinne Lajaunie, Isabelle Lefèvre.

Chacun est élu à l'unanimité (14 voix)

QUATRIEME RESOLUTION : Élection du bureau

Une seule candidature à chaque poste est enregistrée.

Pour la présidence Zouina Laplace. Élu à l'unanimité

Pour la fonction de secrétaire, Bertrand Blanchard. Élu par 13 voix et une abstention.

Pour la fonction de trésorier, Isabelle Lefèvre. Élu par 13 voix et une abstention.

CINQUIEME RESOLUTION : Vote du budget prévisionnel 2013

Après discussion et reventilation de certains postes. Voir annexe ???.

Moyens généraux : adopté à l'unanimité

Marché de Belfort + cinéma de plein air : adopté par 12 voix et 2 abstentions

Festival Belfortissimo du 08/06/2013 adopté par 11 voix et 3 abstentions

En fin de réunion il est envisagé un nouveau projet sous un chapiteau durant 4 jours, avec belote, théâtre bal masqué, loto, apéro concert, repas des habitants, flash mob, expo d'artistes du quartier. Il fera l'objet d'une discussion lors de la prochaine réunion publique sur les projets.

SIXIEME RESOLUTION : QUESTIONS DIVERSES

Jean Noël Soum, président de pêcheurs de nature, animation extrascolaire pour les 6-12 ans, est à la recherche d'un local d'environ 250 m². L'association dans l'immédiat n'a pas de solution à lui proposer.

La modification des statuts est proposé pour la deuxième phrase de l'article 2. Une réflexion est envisagée.

Une gazette est envisagée, l'atelier d'écriture pourrait travailler dessus.

Une réunion publique est envisagée pour la réflexion sur les futurs projets (fin 2013, 2014)

